FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL

AINDEFLA

BULLETIN OFFICIEL N° 09

DU 29 NOVEMBRE 2018

SAISON SPORTIVE 2018/2019

Site internet : www.lwfaindefla.com

Stade Chahid Khellal Abdelkader - AinDefla

Tél/Fax : 027.50.60.86 & 027.50.60.87

BUREAU DE LIGUE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 22/11/2018
PRESIDENT DE LIGUE/COMMISSAIRES AUX MATCHES

Le 22 Novembre 2018 à 15h, s'est tenue au siège de la LWF une réunion de travail avec les Commissaires aux matches sous la présidence de Mr MAHMOUDI Mohamed, Président de Ligue de Wilaya.

Après le souhait de bienvenue aux membres présents, Mr MAHMOUDI Mohamed, Président de Ligue a affirmé en substance que le rôle du Commissaire au match a un impact très important dans les rencontres. Il a soutenu que le Commissaire au match est le Représentant officiel de la Ligue

Il a noté qu'il est intolérable de s'immiscer dans le rôle de l'arbitre et rappelé les missions essentielles et la séparation : Président de ligue- arbitres et Commissaires aux matches, a invité d'établir correctement et sans omission, le rapport de match et le déposé auprès du secrétariat de la ligue dans les délais impartis afin que les commissions compétentes en prennent connaissance. . Il devra, à cet effet, jouir d'une parfaite connaissance de la règlementation y afférente. Il devra, outre, instaurer l'ordre et la sécurité des joueurs et officiels pour parvenir à assurer le bon déroulement des rencontres dans un esprit de neutralité et de fair-play. Il a affirmé clairement que seules les personnes présentant la qualité et connaissances des lois de jeu et la règlementation en la matière seront désignées à assurer cette mission.

Après les questions-réponses dans la transparence, Mr le Président de Ligue a exhorté les Commissaires aux matches de respecter et faire respecter la règlementation concernant l'organisation, le déroulement et la fin des rencontres.

COURRIER ARRIVEE

L.R.F. BLIDA

-Lettre n° 142- c/ mise en place de la sélection de wilaya U-15- Transmise à la DTW

D.J.S.

-Correspondance n° 5733- c/ éliminatoires inter villes programmées le 27/114/2018 à 09h30 à Ain Defla- Demande d'un trio arbitral- Transmise à la DWA

CLUBS

-Du CSA/OMT- Demande d'audience auprès du B.L-

- « --Rapport c/rencontre OMT/CRBH en « S »- Transmis à la CD

- « -Demande duplicata d'une licence d'un joueur.

- Du CSA/CMBA-Rapport c/trio arbitral-rencontre USK/CMBA « S »-

-Du CSA/CRBBEK- Rapport c/rencontre « S »

-Du CSA/ESB-Rapport c/rencontre ESB/CSAT « S » du 24/11/2018

- « -Demande de report des rencontres de jeunes- Transmise à la CJ

-Du CSA/MCB- Rapport c/rencontre CRBOD/MCB en « S »-

-Du CSA/CRBH- A/ modification des couleurs du club

-Du CSA/IRHD Demande de report des rencontres de jeunes-Transmise à la CJ

-Du CSA/NRBBIR- Demande de licence secrétaire des jeunes

DIVERS

-Rapport présenté par Mr TRAKA Yassine, Directeur de Wilaya de l'Arbitrage-Remise à la CD.

-Requête de Mr MERAIMI Abdelkadir-Entraineur de l'USK.A/s convocation émise par la Commission de discipline

COURRIER DEPART

-Correspondance adressée à le Président de la FAF-SG-c/ cas de réserves

-Lettre adressée à Mr le DJS c/ l'organisation des matches (catégories de jeunes)-Présence de l'ambulance des APC pourvues en ce genre de véhicule.

-Mises en demeure adressées aux Présidents des CSA de : CMBA-USM-IRBA-CSAT et IRHD.

Le Secrétaire Général, Le Président de Ligue,

M.BELKACEMI M. MAHMOUDI

NOTE AUX CLUBS DE LA WILAYA

COMMISSION DES JEUNES

Il est porté à la connaissance des CSA de la Wilaya qu'en considération de l'organisation des examens du premier trimestre de l'année scolaire 2018/2019, la programmation des rencontres des catégories de jeunes prévues initialement les 30 Novembre et 1er Décembre 2018 auront lieu finalement les 07 et 08 Décembre 2018.

Le Directeur de l'Organisation Sportive,

M.HARTAOUI

NOTE

A/S DES AUDIENCES

Les demandes d'audience , pour être recevables, devront inclure des motifs justifiablement valables.

En effet, seule la personne dûment mandatée est acceptée aux dates et horaires des Commissions.

Cette mesure est prise pour plus d'amélioration et afin de dissiper les va-et-vient inopportuns et contraignants.

DIRECTION TECHNIQUE DE WILAYA

NOTE

Tous les candidats retenus après l'examen d'accès sont tenus de se présenter au niveau de la Ligue de Wilaya de Football de Ain-Defla pour effectuer le règlement des frais du stage de formation DFE 1 (prévu au mois de Décembre 2018) et ce, avant le Jeudi 29/11/2018 à 16h00.

1-CHADLI Rafik	16-KHADMI Ali
2-BOURAHLA M'hamed	17-DAOUDI Toufik
3-ARAIBI Khaled	18-FATAKA Fethi
4-RABHI Radhouane	19-TALES Toufik
5-CHAFAI Moussa	20-BAHI Noureddine
6-ABDALLAH HRTSI Mohamed	21-MOUSSAOUI Mohamed
7-HAMICHE Tahar	22-AOUISSE Mohamed Amine
8-SEBIHI Souhil	23-ALEB Yacine
9-BEZZINA Mohamed	24-AKAICHI Mohamed
10-ABAIDIA Abdelkader	25-GHADAOUIA Mohamed
11-MADANI Khaled	26-YAHIAOUI Imadeddine
12-BENALI Rabah	27-MAGHRAOUI Mohamed
13-REKEB Abdelmalek	28-MOKHTARI Ahmed
14-ATAFENE Samir	29-BABOU M'hamed
15-SOLTANI Abdelkrim	30-FELAGUE Mohamed

LISTE ADDITIVE

-ABDOU Malik

-SAIDI Athmane

-BOUALEM Samir

-ROUABAH Nadjib

NB- Tout retard apporté au payement à la date fixée, sera automatiquement remplacé par une personne de la liste additive.

Le Directeur Technique de Wilaya,

N.MESSAS

COMMISSION DE DISCIPLINE

Séance du 25/11/2018

Etaient présents :

MM-Maitre BOUZEKKAR Mansour, Président de la Commission de Discipline

-MAZOUZI Djilali, Secrétaire

-CHERIEF Mohamed, membre

La séance fut ouverte à 10h00

ORDRE DU JOUR :

-Audience

-Etude du courrier

-Traitement des affaires

COURRIER :

-Lettre du CSA/ ESB- A/s affaire CSAT/ESB en « S »-

-Lettre du Délégué de la rencontre CRBOD/MCB-

-Lettre du club MB- c/affaire CRBoD/MCB-

BILAN DES 23-24/114/2018

NATURE	DIV.HONNEUR	DIV. PRE-H	TOTAL
-Nombre d'affaires	07	04	11
-Expulsions	00	02	02
-Avertissements	26	21	47
-Contestations de décision	02	00	02
-Conduite incorrecte	00	01	01
-jets de projectiles (cas)	02	00	02
-Amendes en DA	22.000	500	22.500

TRAITEMENT DES AFFAIRES
DIVISION HONNEUR SENIORS

-AFFAIRE N° 051- RENCONTRE CMBA-USK en « S » du 23/11/2018
JOUEURS AVERTIS :
-HAFNAOUI Rabie- Lic. N° 1810158- CMBA- Jeu dangereux
-SIMIANI Abdellah- Lic. N° 1810152- CMBA- jeu dangereux
-KOUIDER DJELLOUL Houssam- Lic. N°° 1810200- CMBA- Jeu dangereux
-BENBESSEKRI Khaled- Lic. N° 1810374- CMBA- Comportement anti sportif
-HADEF Sid Ahmed- Lic. N° 1810028- USK- Jeu dangereux
-LEFRAS Miloud- Lic. N° 1810038- USK- jeu dangereux

AFFAIRE N° 052- RENCONTRE IRBA-SCM en « S » du 23/11/2018
JOUEURS AVERTIS :
-KOUIDER KOUCHIH Abderrezek- Lic. N° 1810212- IRBA- Comportement anti sportif
-RAMLA Abdelhalim- Lic. N° 1810226- IRBA- jeu dangereux
-MEDIANE Mohamed- Lic. N° 1810217- IRBA- Comportement anti sportif
-SAIDANI Hichem- Lic. N° 1810469- SCM- Comportement anti sportif
-MEKHATI Zineddine- Lic. N° 1810116- SCM- Contestation de décision- Un (01) match ferme de suspension- + amende de 1.000,00 pour le club du SCM(Art.101/RG/FAF)
JETS DE PROJECTILES sur le terrain- Amende de 5.000,00 DA pour le club de l'IRBA (Art.49- Alinéa C- 1ère infraction.

AFFAIRE N° 053- RENCONTRE CRBBOK-MRBB en « S » du 23/11/20108
JOUEURS AVERTIS :
-ZEDAL Abdelkader- Lic. N° 1810265- MRBB- jeu dangereux
-BAHLOUL Abdelkader- Lic. N° 1810367- MRBB- Comportement anti sportif
-HAMOU Ayoub- Lic. N° 1810204- CRBBOK- Comportement anti sportif

AFFAIRE N° 054- RENCONTRE IRHD-CRBBEK en « S » du 23/11/2018
JOUEURS AVERTIS :
-EL MOKADDEM Abdelhak- Lic. N° 1810056- IRHD- Anti jeu
-HADDAD Hamza- Lic. N° 1810057- IRHD- Anti jeu
-NOURI Mohamed- Lic. N° 1810069- CRBBEK- Contestation de décision- Un (01) match ferme de suspension- + amende de 1.000,00 pour le club du CRBBEK (Art.101/RG/FAF)

AFFAIRE N° 055- RENCONTRE IRBD-USD en « S » du 23/11/2018
JOUEURS AVERTIS :
-ADJAL Yazid- Lic. N° 1810260- USD- Comportement anti sportif
-BENKARA Bilal- Lic. N° 1810398- IRBD- Comportement anti sportif

AFFAIRE N° 056- RENCONTRE CSAT-ESB en « S » du 24/11/2018
JOUEURS AVERTIS :
-BOURRADOU Mohamed- Lic. N° 1810235- ESB- Comportement anti sportif
-ALLALI Hakim- Lic. N° 1810230- ESB- Comportement anti sportif
JETS DE PROJECTILES par le public du club du CSAT- 3ème INFRACTION-
Amende de 15.000,00 DA pour le club du CSAT + Suspension du terrain de deux (02) matchs fermes à compter du 26/11/2018 (Art. 49-alinéa D)

AFFAIRE N° 057- RENCONTRE CRBOD-MCB en « S » du 24/11/2018
JOUEURS AVERTIS :
-KERKOUCHE Abdelghafour- Lic. N° 1810656- MCB- Comportement anti sportif
-ALOUANE Azzeddine- Lic. N° 1810225- MCB- Comportement anti sportif
-TEBERBI BMohamed- Lic. N° 1810292- MCB- Comportement anti sportif
-BELADEL Mohamed- Lic. N° 1810331- CRBOD- Comportement anti sportif
-BOUZAGHOU Mourad- Lic. ,n° 1810535- CRBOD- Comportement anti sportif

DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS

AFFAIRE N° 058- RENCONTRE CRBD-NCEA en « S » du 23/11/2018
JOUEURS AVERTIS :
-LARDJENE Youcef- Lic. N° 1810584- CRBD- Comportement anti sportif
-NEDATI Ali- Lic. N° 1810585- CRBD- Comportement anti sportif
-BOUREGAA Benyoucef- Lic. N° 1810601-CRBD- Comportement anti sportif
-BOUZEKKAR Khalid- lic. N° 1810490- NCEA- Comportement anti sportif
-REMLA Amine- Lic. N° 1810496- NCEA- Comportement anti sportif

AFFAIRE N° 059- RENCONTRE CRBAL-NRBBIR en « S » du 23/11/2018
JOUEUR EXCLU :
-AZZAZ Abdeldjalil- Lic. N° 1810442- CRBAL- Cumul de cartons- Un (01) match ferme de suspension (Art.103/RG/FAF)
JOUEURS AVERTIS :
-KADA Mahfoudh- Lic. N° 1810315- CRBAL- Comportement anti sportif
-ZAHAR Hakim- Lic. N° 1810384- NRBBIR- Comportement anti sportif
-OMEIRI Mourad- Lic. N° 1810383- NRBBIR- Comportement anti sportif
-BENDOUHA Kheireddine- Lic. N° 1810391- NRBBIR- Comportement anti sportif
-MEBARKI Ahmed- Lic. N° 1810537- NRBBIR- Comportement anti sportif
-TERABI Ahmed- Lic. N° 1810610- NRBBIR- Comportement anti sportif
-LAMOURI Mohamed- Lic. N° 1810394- NRBBIR- Comportement anti sportif
Amende de 500,00 DA pour le club du NRBBIR pour conduite incorrecte (Art.130/RG/FAF)

AFFAIRE N° 060- RENCONTRE ESZ-USM en « S » du 24/11/2018
JOUEURS AVERTIS :
-BENYAMINA Nadhir- Lic. N° 1810416- ESZ- jeu dangereux
-BENAINI Karim- Lic. N° 1810420- ESZ- jeu dangereux
-GHALMI Djamel- Lic. N° 1810409- ESZ- jeu dangereux
-DJELLAB Abdellah- Lic. N° 1810419- ESZ- jeu dangereux
-AOUAR Azzeddine- Lic. N° 1810445- USM- jeu dangereux

AFFAIRE N° 061- RENCONTRE IRBAB-CRBAT en « S » du 24/11/2018
JOUEUR EXCLU :
-HAMAMDA Fouad- Lic. N° 1810435- CRBAT -- Cumul de cartons- Un (01) match ferme de suspension (Art. 103/RG/FAF)
JOUEURS AVERTIS :
-AZZOUZ Abdelkader- Lic. N° 1810627- IRBAB- Comportement anti sportif
-KHARTOUCHE Youcef- Lic. N° 1810428- CRBAT- Comportement anti sportif
-BELKADI Merouane- Lic. N° 1810436- CRBAT- Comportement anti sportif
-MEZIDI8 Abderahim- Lic. N° 1810632- CRBAT- Comportement anti sportif

La séance fut levée à 14h00

Le Secrétaire, Le Président de la Commission de Discipline,

D.MAZOUZI Juriste, M. BOUZEKKAR

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

Séance du 26/11/2018

Etait présent : Mr HADJ SADOK Mohamed, Directeur de l'Administration et des Finances

La séance fut ouverte à 10h00

ORDRE DU JOUR :-Etat des recouvrements des amendes.

CLUBS	CAT.	BO	DATE	N°AFFAIRE	COM.	MONTANT EN DA
CRBOD	S	08	22/11/2018	03	Rés./C.D	10.000
MCB	S	08	22/11/2018	31	CD	10.000
CRBBOK	S	08	22/11/2018	31	CD	5.000
IRHD	S	08	22/11/2018	32	CD	10.000
USD	S	08	22/11/2018	33	CD	5.000
CSAT	S	08	22/11/2018	33	CD	11.000
CRBAT	S	08	22/11/2018	39	CD	10.000
CRBAL	S	08	22/11/2018	39	CD	1.000
CRBBEK	S	08	22/11/2018	41	CD	1.000
CRBBOK	S	08	22/11/2018	41	CD	500
IRBD	S	08	22/11/2018	43	CD	6.000
CRBOD	S	08	22/11/2018	44	CD	500
CRBAL	S	08	22/11/2018	47	CD	5.000
CRBOC	S	08	22/11/2018	47	CD	20.500
ESZ	S	08	22/11/2018	49	CD	3.000
NRBBIR	S	08	22/11/2018	49	CD	1.000
IRBD	S	08	22/11/2018	06	DOS	3.000

Très important

Conformément aux dispositions règlementaires de l'article 133 des RG/FAF (Edition 2018), les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de 30 jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe sénior de club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en cours, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou/les ligues concernées.

La séance fut levée à 11h00

Le D.A.F.,

M. HADJ SADOK

DIRECTION DE L'ORGANISATION SPORTIVE

Séance du 25/11/2018

Etaient présents :

MM-HARTAOUI M'hamed, Directeur de l'organisation Sportive

-AISSOU Ali, Secrétaire

-HAFNAOUI M'hamed, membre

La séance fut ouverte à 10h30

ORDRE DU JOUR :-

-Audience

-Examen du courrier

Homologation des résultats-D.H. »S » : 7ème journée et DPH « S » : 4èmejournée

-Traitement des affaires

-Classements :DH et DPH « S »

-Désignation D.H. « S » : 8ème journée et DPH « S » : 5ème journée des 30/11 et 1er/12/2018

AUDIENCE :

-Du Président de l'OMT- c/rencontre du 24/11/2018

-Du Président du CRBH –c/rencontre du 24/11/2018-

HOMOLOGATION DES RESULTATS

DIVISION HONNEUR « S » 7ème JOURNEE		DIVISION PRE-HONNEUR « S » 4ème JOURNEE	
RENCONTRES	SCORES	RENCONTRES	SCORES
CMBA - USK	00 - 01	CRBD - NCEA	02 - 00
CRBBOK - MRBB	02 - 02	OMT - CRBH	AFF
IRBD - USD	00 - 03	IRBAB - CRBAT	01 - 02
CRBOD - MCB	01 - 02	CRBAL - NRBBIR	00 - 00
IRBA - SCM	02 - 00	ESZ - USM	01 - 01
IRHD - CRBBEK	01 - 00	CRBAS - CRBOC	AFF
CSAT - ESB	03 - 01		

TRAITEMENT DES AFFAIRES

DIVISION PRE-HONNEUR « S »

AFFAIRE N°07- RENCONTRE OMT-CRBH en « S » du 24/11/2018
Affaire sera traitée dés complément d'informations.

AFFAIRE N° 08- RENCONTRE CRBAS-CRBOC en « S » du 23/11/2018
Vu la feuille de match ;
-Vu les rapports de l'arbitre et du Délégué ;
-Attendu que l'équipe sénior du CRBAS était présente au lieu et à l'horaire de la rencontre ;
-Attendu que l'équipe senior du club du CRBOC ne s'est pas présenté sur le terrain ;
-Attendu qu'après le laps de temps ;règlementaire accordé par l'arbitre, celui-ci constatant toujours l'absence de l'équipe du CRBOC annula la rencontre ;
-Attendu que le club du CRBOC ne s'est pas manifesté au sujet de cette défection ;
En application de l'article 62 des RG/FAF, la Commission décide :
-Match perdu par pénalité pour l'équipe senior du CRBOC pour en attribuer le gain à celle du CRBAS qui marque trois (03) points et un score de trois (03) buts à zéro.
-Défalcation de trois (03) pour l'équipe senior du CRBOC
-Amende de 5.000,00 DA pour le club du CRBOC.

La séance fut levée à 14h00

Le Secrétaire,
A.AISSOU

Le Directeur de l'organisation Sportive,
M. HARTAOUI

CLASSEMENTS

DIVISION HONNEUR SENIORS

RANG	CLUBS	POINTS	J	G	N	P	BP	BC	DIF	DEF
01	CRBBEK	18	7	6	0	1	14	3	+11	
02	USK	15	7	5	0	2	9	4	+5	
03	CSAT	13	7	3	4	0	7	3	+4	
04	SCM	12	7	3	3	1	9	3	+6	
05	IRHD	11	6	3	2	1	8	3	+5	
-	IRBA	11	6	3	2	1	10	5	+5	
07	USD	10	7	3	1	3	9	7	+2	
08	CRBBOK	8	7	2	2	3	6	9	-3	
09	CMBA	5	7	2	2	3	7	7	+0	-3
10	ESB	4	7	1	1	5	8	15	-7	
11	MCB	5	2	0	3	9	8	+1	-3	-3
12	MRBB	1	7	0	4	3	7	14	-7	-3
13	CRBOD	0	7	0	1	6	5	20	-15	-6
14	IRBD	0	7	1	0	6	3	21	-18	-5

Classement arrêté à l'issue de la 7ème journée, sous toutes réserves.

DIVISION PRE - HONNEUR SENIORS

RANG	CLUBS	POINTS	J	G	N	P	BP	BC	DIF	DEF
01	NRBBIR	10	4	3	1	0	8	0	+8	
02	CRBAS	8	4	2	2	0	7	2	+5	
03	USM	8	4	2	2	0	4	1	+3	
04	CRBAT	7	4	2	1	1	5	4	+1	
05	CRBAL	6	4	1	3	0	3	1	+2	
06	NCEA	4	4	1	1	2	4	6	-2	
07	CRBH	3	2	1	0	1	2	3	-1	
08	IRBAB	3	3	1	0	2	4	6	-2	
09	OMT	3	3	1	0	2	1	6	-5	
10	ESZ	2	4	0	2	2	3	5	-2	
11	CRBD	0	4	1	0	3	2	5	-3	-3
12	CRBOC	0	4	0	2	2	2	6	-4	-3

Classement arrêté à l'issue de la 4ème journée, sous toutes réserves.

DESIGNATION

DIVISION HONNEUR SENIORS

VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018 –
8ème JOURNEE

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
SIDI LAKHDAR	USD - CMBA	14H30
BORDJ EMIR KHALED	CRBBEK - CRBOD	14H30
TAREK IBN ZYAD	MRBB - IRHD	14H30
MILIANA	SCM - CRBBOK	14H30
EL ATTAF	ESB - IRBD	14H30

SAMEDI 1er DECEMBRE 2018 –

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
SIDI LAKHDAR	MCB - CSAT	14H00
EL KHEMIS	USK - IRBA	14H00

MARDI 11 DECEMBRE 2018

LIEU	RENCONTRE	HORAIRE
SIDI LAKHDAR	MCB - IRBA	14H00

DESIGNATION

DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS

VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018 – 5ème JOURNEE

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
EL AMRA	NCEA - OMT	14H30
OUED CHORFA	CRBOC - CRBAT	14H30
HOCEINIA	CRBH - ESZ	14H30

SAMEDI 1er DECEMBRE 2018 –

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
MILIANA	USM - CRBAL	14H00
OUED CHORFA	NRBBIR - CRBAS	14H00
AIN LECHIAKH	CRBD - IRBAB	14H00

MARDI 11 DECEMBRE 2018

LIEU	RENCONTRE	HORAIRE
HOCEINIA	CRBH - IRBAB	14H00